

Communiqué de la commission électorale - réunion du 15 mars 2021

Les membres de la commission électorale se sont réunis en visioconférence ce jour afin de vérifier la validité des candidatures pour les prochaines élections de la ligue Île de France FFAAA qui auront lieu le vendredi 2 avril 2021.

Cette commission est composée de 3 licenciés FFAAA dont un membre de la commission juridique fédérale.

Un pv de réunion signé par ses membres sera annexé au procès-verbal des élections.

Fait à Paris, le 15 mars 2021